

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité de service, téléphonez à 1-1111. MAIN 761

LE CABINET MACDONALD EST SOLIDE

Il est composé d'hommes pratiques, intellectuels et ouvrier.

DES ARISTOCRATES

Lord Chelmsford a occupé les plus hauts postes en Angleterre

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 22. — Le gouvernement travailliste entre en scène plus tôt qu'on n'espérait. M. J. Ramsay MacDonald a baissé la main du souverain au palais de Buckingham, cet après-midi. L'échange des sceaux entre les ministres de l'ancien et du nouveau cabinet aura lieu à Downing Street, demain midi. La liste des nouveaux ministres a été officiellement publiée quelques minutes après qu'elle eut été présentée au roi.

Ramsay MacDonald, premier ministre et secrétaire des affaires étrangères.

John Robert Clynes, lord du sceau privé et vice-leader à la Chambre des Communes.

Lord Parmoor, lord président du conseil.

Le vicomte Haldane, lord chancelier.

Philip Snowden, chancelier de l'échiquier.

Arthur Henderson, secrétaire pour les affaires intérieures.

J. H. Thomas, secrétaire pour les colonies.

Stephen Walsh, secrétaire de la guerre.

Sir Sydney Olivier, président de l'«India Office».

Le brigadier-général Christopher Thompson, ministre de l'aéronautique.

Le vicomte Chelmsford, premier lord de l'Amirauté.

Sydney Webb, président du Board of Trade.

John Wheatley, ministre de l'hygiène.

Noel Buxton, ministre de l'agriculture.

William Adamson, secrétaire pour l'Ecosse.

C. P. Trevelyan, président de la commission d'éducation.

Thomas Shaw, ministre du travail.

Vernon Hartshorn, ministre de postes.

Le colonel Josiah Wedgwood, chancelier pour le duché de Lancaster.

F. W. Jowett, commissaire des travaux publics.

M. Stanley Baldwin rencontra ses collègues pour la dernière fois en conseil ce matin. Il se rendit ensuite au palais pour une dernière audience officielle. Il accomplit sa dernière tâche comme sa première visite dans un modeste taxi. Il se rendit d'abord à marcher par le parc mais il fut obligé de hâter une voiture afin d'échapper à la populace qui se pressait autour de lui.

Peu après son départ, le chef travailliste, M. MacDonald, descendit de son automobile dans la cour du palais. Le premier ministre écossais, vêtu de la jaquette et coiffé du chapeau de soie, était d'une tenue impeccable. On l'aurait facilement pris pour un professeur d'université écossaise, qu'il est en fait de tempérament et de savoir. Il était accompagné de ses collègues, James Henry Thomas et John Robert Clynes, vêtus eux aussi de vêtements simples et du melon. Ils assistèrent en leur qualité de conseillers privés à une réunion du conseil privé présidée par le roi à laquelle M. MacDonald prêta serment comme conseiller privé.

M. MacDonald passa une demi-heure avec le roi. L'entrevue de son successeur fut naturellement plus longue.

AUTOMOBILE MARCHANT AU GAZ DE CHARBON

(Cable de la Presse Associée)
Lyon, France, 22. — On a expérimenté aujourd'hui en présence d'un grand nombre de fonctionnaires et d'experts un automobile mu par gaz produit par la combustion de charbon de bois. La voiture a fait soixante milles avec seulement 33 livres de charbon de bois coûtant 25 cents, soit moins que le quart de ce qu'il en aurait coûté en essence.

Ce gaz est produit dans un compartiment spécial situé à l'arrière de l'auto. L'inventeur de ce procédé un Allemand du nom d'Imberl.

BANQUE A BASE D'OR SUGGEREE PAR LES EXPERTS

L'étranger prendrait part à son organisation et à son administration

STABILITE DU MARK

Le comité Dawes partira pour Berlin dans une huitaine de jours

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 22. — Le comité des experts qui étudiait le problème budgétaire allemand a pris une importante décision aujourd'hui dans la voie d'un règlement de la question des réparations. Il a décidé de proposer l'établissement d'une banque allemande à base d'or, comme condition primordiale de la stabilisation de la monnaie allemande et de l'équilibre du budget allemand.

On attache une grande importance au fait que le communiqué annonçant la décision du comité a été présenté au Dr Schacht président de la Reichsbank, qui lui a donné son approbation. On a déduit que le banquier allemand et les experts sont d'accord sur ce point du moins.

Les experts ne voulaient pas encore parler de la décision prise dans la journée, parce que les détails ne sont pas encore élaborés mais la satisfaction motivée par cet accord précoce était visible sur la figure des délégués au moment où ils sortirent de la salle des délibérations.

La décision des experts si elle est approuvée de la commission des réparations, équivalra à une recommandation de conclure un emprunt international, dont une partie garantie la valeur-or de la monnaie de la nouvelle banque, ainsi que la monnaie appartenant aux Allemands mais exportée à l'étranger. L'association du capital allemand exporté à l'étranger avec un emprunt international est considérée comme un sage expédient pour induire l'Allemagne à faire un effort pour rapatrier les capitaux qui ont été exportés à l'étranger.

On considère aussi que la coopération étrangère dans l'administration de cette banque, comme l'ont recommandé le comité constitue un important facteur qui donnera confiance en la monnaie émise par la banque, étant donné qu'une participation étrangère équivalra à une assurance contre une nouvelle inflation.

Les experts considèrent qu'ils ont fait un pas important dans la voie du progrès. Ils se proposent de se transporter de Paris à Berlin dans une huitaine.

Les experts veulent bien se renseigner du problème avant d'aller étudier la situation à Paris. La décision d'aujourd'hui a pris Paris par surprise.

Octroi pour une école à Saint-Léonard

(De notre correspondant)
Québec, 22. — M. Henry Leblanc maire de la paroisse de St-Léonard, Joseph Hébert, maire de la ville de St-Léonard, Joseph Doucet, président de la commission scolaire de St-Léonard et Aquila Métivier, vice-président de cette même commission étaient de passage à Québec ces jours derniers.

Ils ont rencontré M. J. Alcide Savoie, député de Nicolet à la Législature, qui les a pilotés au département de l'Instruction publique, dans le but d'obtenir un octroi comme contribution du gouvernement à la construction d'une école dans cette paroisse.

Les délégués sont repartis pleinement satisfaits, après avoir été les hôtes de leur député.

La lutte à la mairie au Lac-Mégantic

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Lac-Mégantic, 22. — Le Dr V. Lincolnt a été mis en nomination hier comme candidat à la mairie en opposition au maire G. Fournier. L'échevin P. Clincheaux comme adversaire M. Ernest Michaud dans le quartier du Lac. L'échevin P. Duchesne fait la lutte à M. Alphonse Couchon.

M. Henry Nadeau a été élu par acclamation en remplacement de l'échevin J. J. Sévigny.

A BEDFORD

Bedford, Québec, 22. — MM. C. O. Jones et D. J. Reid ont été nommés hier candidats à la mairie et M. E. J. Currie, A. M. Bail, A. J. Shultz, E. P. Tremblay, et H. A. Best, candidats aux trois postes de conseillers municipaux. L'élection aura lieu le 1er février.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Sydney, N.-E., 22. — Des négociations faisant presser un prochain règlement des difficultés entre la «Dominion Coal Company» et ses hommes au sujet des salaires, ont été entamées cet après-midi à Glace Bay.

LA CONTROVERSE FRANCO-ANGLAISE S'EST ENVENIMEE

Au sujet de la circulation des trains dans la région de Cologne

NEGOCIATIONS EN COURS

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 22. — La controverse entre la Grande-Bretagne et la France au sujet de l'administration des chemins de fer en Rhénanie semble s'envenimer.

Les Anglais se plaignent que les Français et les Belges exploitent les lignes de l'administration ferroviaire d'une manière qui laisse Cologne presque isolée et ne permet pas le trafic nécessaire pour ravitailler la zone d'occupation britannique.

Les Français répondent que si le trafic vers Cologne est restreint, c'est parce que les Anglais ne veulent pas recevoir les trains de l'administration ferroviaire. Français et Belges font remarquer qu'ils n'ont pas d'autre chose à envoyer à Cologne que des trains de l'administration et que si les Anglais ne veulent pas les laisser circuler sur les voies de la zone anglaise, la faute en est entièrement aux Anglais.

Dans les milieux diplomatiques aujourd'hui, on avance la théorie que les Anglais se servent du mot «biocus» afin de forcer les Français et les Belges à abandonner l'administration des chemins de fer et que les Français et les Belges cherchent de leur côté à forcer les Anglais à faire comme eux et à administrer les voies ferrées en Rhénanie.

Les échanges diplomatiques se continuent entre les gouvernements de Londres et de Paris sur les points en litige.

LES EMPLOYES DE LOCOMOTIVES SE SOUMETTENT

Ils demandent une conférence avec compagnie de chemins de fer

HAUTE INTERVENTION

Ils ne mettent aucune condition. Reprise des négociations, aujourd'hui

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 22. — Le conseil de la Société des mécaniciens et chauffeurs de locomotives a spécifiquement demandé une conférence avec les représentants des chemins de fer en vue d'arrêter une base pour régler la grève. Cette nouvelle a réconforté le public qui commence à être fatigué des inconvénients que la grève lui impose depuis dimanche soir.

Cette demande est considérée comme un signe encourageant d'un prochain règlement entre les chemins de fer et leurs employés. Dans les milieux syndicaux et ferroviaires, ce soir, l'opinion règne que les négociations seront rouvertes demain.

Cette attache une haute importance à cette demande parce que les chemins de fer n'avaient fait aucune concession et que la société les a invités à une conférence sans imposer de conditions. Il est facile par conséquent de réentamer la discussion dans ces circonstances.

On croit que ce changement d'attitude est dû à l'influence modératrice de hauts milieux. Les deux côtés se glorifient de progrès aujourd'hui. Les chemins de fer prétendaient que la circulation s'améliorerait, tandis que M. J. Bromley, secrétaire du syndicat des employés de locomotives, prétendait que les rangs des grévistes de l'Union nationale des cheminots. Il a affirmé que 75,000 étaient en grève.

A la fin de la soirée, on a dit que l'association des employés de locomotives maintiendrait l'ordre de grève bien qu'elle ait demandé une conférence.

Presque tous les neuf cents passagers qui devaient prendre le «Majestic» pour New-York, cet après-midi, étaient à bord. Le paquebot partira de Southampton à l'heure fixée demain après-midi.

L'hon. M. Taschereau à Montréal

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 22. — L'honorable M. Taschereau, premier ministre, n'assistera pas à la séance de la Chambre cet après-midi. Appelé d'urgence à Montréal, il a dû prendre le train à une heure et ne sera de retour que demain.

On n'a pas su savoir le but réel de ce départ subit du premier ministre, malgré que plusieurs rumeurs circulent à ce sujet. Néanmoins les intimes de l'honorable M. Taschereau affirment que le premier ministre n'est rendu dans la métropole que dans le but d'assister ce soir au banquet qui y est offert à Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada.

Le mariage de Mile Booth au prince Eric

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 22. — Le mariage de Mile Lois Francis Booth, fille de M. et Mme J. Fred Booth, d'Ottawa, au prince danois Eric aura lieu lundi après-midi le 4 février, à l'église de la Trinité.

LES BILLS CONCERNANT MONTREAL

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 22. — Le comité des bills privés a tenu aujourd'hui une courte séance sous la présidence du Dr Gustave Lamieux.

L'un des principaux bills étudiés et adopté sans amendement fut celui autorisant le collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec à admettre J. Cyril Flanagan à la pratique de la chirurgie dentaire.

Quelques autres bills furent aussi adoptés et seront bientôt soumis à la chambre pour leur troisième lecture.

Tous les bills privés et les bills publics concernant la ville de Montréal, ne seront étudiés que mardi prochain. Cette décision a été prise à la séance d'aujourd'hui, tenue par chacun de ces comités.

LA SESSION PROVINCIALE

UNE AFFAIRE QUE M. PATENAUE NE CONNAIT PAS BIEN

L'hon. M. Perrault lui fait l'histoire de la route de Saint-Constant

MUNICIPALITE

Le débat sur le budget se continue. L'échevin Bray sort de ses gonds

(Tribune de la Presse)
Québec, 22. — C'est l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture qui, à l'ouverture de la séance de cet après-midi agissait comme leader du gouvernement, vu l'absence du premier ministre, appelé à la dernière minute à Montréal, où, si l'on en juge par les dernières nouvelles, il ne s'est rendu que pour assister ce soir au banquet offert à Lord Byng de Vimy gouverneur-général du Canada.

On a repris le débat sur le budget et après que le notaire Hamel, de Portneuf, eût prononcé un éloquent plaidoyer en faveur de la politique du gouvernement de la province, M. Allan Bray, conservateur de St-Henri se chargea de critiquer cette politique et de discuter surtout la gestion de l'administration de Montréal et de la contribution de la Métropole aux ressources du gouvernement.

M. Bray reçut la réplique du notaire Richard, de Vercheres qui nia à M. Bray le droit d'affirmer que la métropole est la vache à lait du gouvernement. Le député de Vercheres fit une revue des oeuvres accomplies par le gouvernement et conclut ses remarques en reprochant à M. Bray d'essayer de soulever les villes contre les campagnes.

On commença le débat de la séance, l'honorable M. Patenaude, en présentant une motion demandant la production de toute correspondance échangée par le gouvernement au sujet de la construction d'une route à St-Constant, critiqua la politique de la voie du gouvernement et lui reprocha de violer l'autonomie des municipalités rurales en leur imposant des travaux très coûteux.

L'honorable M. Perrault répondit aux attaques du député de Jacques Cartier en expliquant longuement le cas de la municipalité de St-Constant et en démontrant que le gouvernement, dans cette affaire, a agi dans le meilleur intérêt public. Il a agi d'une route réparée par les employés du ministère de la Voie, sur le refus de la Corporation plus haut mentionnée de faire ces réparations dans le délai qui lui était accordé. Les travaux avaient suffisamment été retardés, et le gouvernement ne prit sur lui de les entreprendre que lorsqu'il eut constaté que la route constituait un coût de laquelle il avait contribué, serait en danger d'être détériorée.

Ce fut pratiquement la fin du travail fait à la séance de cet après-midi, qui fut adjournée à demain à trois heures. On croit que la séance de demain marquera la fin du débat sur le budget, et que le gouvernement ramènera devant la Chambre, demain soir, le bill relatif à l'emprunt de quinze millions devant rendre possible la fusion des banques Nationale et Hochelaga.

LA SEANCE

Ce fut presque au début de la séance que l'honorable M. Patenaude présenta sa motion demandant la production de la correspondance reçue et échangée par le gouvernement au sujet de la construction du chemin de St-Constant. Le député de Jacques Cartier dit que cette route fut construite il y a deux ans et coûtait plus de \$56,000, quand les experts même du gouvernement n'avaient estimé les travaux qu'à \$15,000. Il rappelle dans quelles circonstances le gouvernement s'arrogea le droit de faire ces travaux, hors la connaissance et sans le consentement de la municipalité.

Celle-ci avait consenti à réparer la dite route, mais quand elle fut prête à le faire, les ingénieurs du gouvernement l'en empêchèrent et procédèrent eux-mêmes au travail. Le gouvernement avait promis que les travaux ne coûteraient que \$15,000, et la municipalité se voit obligée aujourd'hui de payer une somme beaucoup plus considérable, ce qui constitue une violation du gouvernement politique de voirie du gouvernement.

Cette rumeur n'eut pas le gouvernement de s'être ingéré dans les affaires d'une municipalité. Une fois de plus, dit-il, on viole l'autonomie d'une corporation qui avait le droit de voir elle-même à réparer son chemin, ce qu'elle aura fait beaucoup plus économiquement.

(A suivre à la page 3)

LA CONNAISSANCE DES DEUX LANGUES SERA NECESSAIRE

Aux délégués qui représenteront le Canada à la Société des Nations

LANGUE UNIVERSELLE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 22. — La connaissance du français et de l'anglais sera l'une des qualifications nécessaires pour représenter dorénavant le Canada aux conférences internationales, a déclaré cet après-midi, l'hon. George P. Graham, ministre des chemins de fer et canaux, au «Women's Liberal Club», à déjeuner aujourd'hui.

M. Graham a assuré son auditoire que les délégués canadiens ne pouvaient remplir adéquatement leur rôle sans pouvoir parler au moins des deux langues essentielles. M. Graham a montré en rappelant que les Chinois et les Japonais aussi bien que les délégués européens répondraient en français à un discours français et en anglais à un discours anglais et que cela rendait le travail plus expéditif.

Si tel est vrai que c'est la femme qui causa la première chicane en ce monde, elle expie en notre génération, car la Société des Nations il y avait plusieurs descendantes de la malheureuse Eve, a déclaré l'hon. George P. Graham, ministre des Chemins de fer, au «Women's Liberal Club», aujourd'hui.

Les femmes, dit-il, ont pris une part active aux délibérations de la Société des Nations. On peut même dire qu'elles prédominaient en certains comités. M. Graham a ensuite longuement parlé de la part du Canada dans les conseils de la Société des Nations.

Les femmes, dit-il, ont pris une part active aux délibérations de la Société des Nations. On peut même dire qu'elles prédominaient en certains comités. M. Graham a ensuite longuement parlé de la part du Canada dans les conseils de la Société des Nations.

DES FUNERAILLES IMPOSANTES SERONT FAITES A LENINE

Les préparatifs étaient achevés avant que la nouvelle de sa mort fut connue

AUTOPSIE PAR 11 MEDECINS

La mise à mort de son frère alluma sa haine du régime tsariste

(Cable de la Presse Associée)
Moscou, 22. — Nicolai Lenine, le dictateur de toute la Russie rouge, est décédé subitement hier soir à sa maison de campagne dans le village de Gorky à 20 milles de Moscou. La nouvelle a été tenue secrète jusqu'à la réunion du congrès panrusse ce matin.

Ce n'est que ce soir que les fils télégraphiques ont lancé à tous les coins de la Fédération des républiques soviétiques la triste nouvelle.

Dans l'intérêt de la science, une autopsie a été pratiquée cet après-midi par onze médecins, dont le spécialiste allemand Moerster. Cette autopsie a révélé que Lenine avait succombé à une modification de vaisseaux sanguins au cerveau et à de nombreuses ruptures de ces vaisseaux, ce qui fut la cause directe de la mort.

Le certificat de décès a été signé par quatre professeurs, quatre médecins et le commissaire de l'hygiène Semashko.

Un bulletin officiel, non signé mais daté du Kremlin, dit que le congrès panrusse fera des démarches dans un prochain avenir pour faire en sorte que l'oeuvre du gouvernement soit assurée contre toute interruption, le pouvoir soviétique montant une garde vigilante sur les conquêtes de la révolution.

La mort de Lenine n'était pas attendue, vu la récente attention portée dans son état. Cette mort se produisit au moment où les différends de parti commencent à se manifester et où l'autre tête dirigeante du mouvement, Leon Trotsky, est malade.

Le gouvernement prépare des obsèques grandioses au défunt. Elles auront lieu à Moscou samedi. Avant même que le public ait vent de la mort de Lenine, les préparatifs de ses funérailles étaient achevés.

Felix Djerjinsky, commissaire de l'intérieur, présida le comité des obsèques. Trotsky fait partie de ce comité. A partir de six heures demain soir le public pourra voir la douille mortelle. Peu après les funérailles, le congrès fédéral des soviets, organe suprême de la fédération, se réunira. Le congrès devait se réunir demain après la réunion des soviets.

Tous les théâtres et endroits d'amusement seront fermés jusqu'à samedi. Ce soir de grandes foules sont réunies en face du palais «Pravda» attendant des éditions spéciales qui leur renseignent sur la mort du président et la situation politique en général.

COUP DE THEATRE

Moscou, 22. — Les hauts fonctionnaires soviétiques furent mis au courant de la mort du président de tous les soviets, mais le public fut tenu dans l'ignorance jusqu'à ce que les préparatifs eurent été pris pour l'enterrement au moyen d'un bulletin officiel.

Lorsque le soviét panrusse se réunit en séance régulière dans le grand théâtre de Moscou, ce matin, un petit nombre seulement de délégués étaient présents. M. Kalénine, président de la commission centrale des soviets, se présenta sur la scène en présence de tous les chefs et demanda à l'auditoire de se lever.

Tout à coup, derrière la scène, les trompettes firent retentir les premiers accents d'une marche funèbre et ce fut un silence impressionnant qui fut un silence impressionnant.

(A suivre à la page 3)

NOTRE PARLEMENT N'EST PAS INFESTE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 22. — Le colonel Bowie, sergent d'armes de la Chambre des communes, ne peut souffrir que le nouvel hôtel du parlement soit infesté de rongeurs. Il est inscrit en faux aujourd'hui contre la nouvelle parue dans un journal que des souris avaient failli causer une conflagration à l'hôtel du parlement dimanche.

Des papiers de rebut ont pris feu et l'affaire en serait restée là si un employé trop zélé n'avait pas sonné l'avertisseur.

FIN D'UNE CRISE RELIGIEUSE DE 18 ANNEES EN FRANCE

Prévue par le «Matin», à l'occasion de l'institution des diocésaines

LE SEPARATISME

M. Poincaré offre que la question soit soumise au tribunal de La Haye

(Dépêche radiotélégraphique spéciale au «Canada»)
Paris, 22. — L'agence Havas confirme la nouvelle que le Saint-Père a adressé aux évêques de France une lettre dans laquelle il les invite à faire des diocésaines un loyal essai, sans pour cela les obliger à en fonder dans leurs diocèses respectifs.

Dans l'attente d'un document pontifical approuvant le principe des associations diocésaines, la presse catholique commente avec une satisfaction croissante le «Matin» écrit: «Ce sera une grande date dans l'ère des rapports des Etats français et de l'Eglise romaine qui marquera surtout la fin d'une période de dix-huit années de troubles, de difficultés et de pénibles négociations».

LES SEPARATISTES
Paris, 22. — Le président du conseil, M. Poincaré, a proposé à l'ambassadeur anglais à Paris que le problème des séparatistes du Palatinat soit soumis au tribunal de La Haye.

LA PRESSE FRANCAISE ET LA POLITIQUE ANGLAISE
Paris, 22. — Le «Daily Express» souligne notamment: «Si les libéraux ont aidé les travaillistes à renverser les conservateurs, ils ne sauraient leur permettre d'appliquer des principes socialistes tels que l'impôt sur le capital et la nationalisation des instruments de travail».

«Le Temps» constate que l'avènement du «labour party» au pouvoir n'a aucun caractère révolutionnaire; «les révolutions n'aiment pas à marcher ce train de sénateur». Les «Débats» relèvent les paroles prononcées par M. Baldwin aux communes: «Le problème français se présente aujourd'hui d'une manière satisfaisante que ce ne fut le cas depuis longtemps». Et le journal conclut: «Si l'avènement de M. MacDonald était l'occasion de la reconcordie mondiale des rapports franco-britanniques, nous accueillerions cet événement sans inquiétude».

«Le Petit Parisien» rend à M. Baldwin, le témoignage qu'il fut toujours parfaitement loyal à la parole donnée par Bonar Law, de garder une neutralité bienveillante au sujet des affaires de la Ruhr. Si dans certaines circonstances, observe le «Petit Parisien», la France eut le sentiment que son allié penchait du côté de ses adversaires, il faut en chercher la cause dans le fait que le ministre qui, profitant de son inexpérience de la politique étrangère, lui donnerait sa part des malentendus.

La position qui fut prise dès janvier 1923 par le gouvernement de Bonar Law, lui interdisait de s'associer à notre action; d'autres auraient voulu qu'il le contrariât. Il n'en voulut rien faire et attendit jouant ainsi un rôle ingrat qui l'exposait à la fois à nos critiques et aux reproches de nos adversaires.

EMBOUEILLAGE

Dusseldorf, 22. — L'opinion française se préoccupe de voir un règlement satisfaisant qui interviendrait entre la régie franco-belge des chemins de fer rhénans et les autorités ferroviaires dans la zone de Cologne, et elle s'étonne du ton que prennent certains journaux anglais pour traiter cette question dont l'origine remonte à la grève générale des chemins de fer qui fut déclenchée en Rhénanie par ordre du gouvernement allemand au commencement de l'année 1923. Depuis la cessation de la résistance passive et la reprise normale du trafic dans les zones française et belge, certaines grèves limitrophes entre la régie franco-belge et la zone anglaise se sont trouvées empoisonnées. Les mesures de la régie franco-belge n'ont eu d'autre but que de remédier à un état de choses mauvaises et d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, le ravitaillement de la zone anglaise les droits de la régie française et la sécurité aux troupes d'occupation.

On espère à Paris qu'un arrangement équitable interviendra rapidement.

NOUVELLE SORTIE DE LLOYD GEORGE

Londres, 22. — Le «Morning Post» approuve entièrement les récentes attaques de Lloyd George contre M. le ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie. Il écrit à ce sujet: «M. Benes a-t-il commis un crime en faisant passer la sécurité, voire même l'existence de la Tchécoslovaquie?»

(A suivre à la page 3)

LA DELEGATION OUVRIERE AUPRES DU GOUVERNEMENT

Elle présente des suggestions au sujet de la loi du dimanche et autres questions

CETTE ENQUETE

Le gouvernement est félicité de tenir une enquête sur les accidents du travail

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Une importante délégation, présidée par M. Gustave France, de Montréal, président du conseil provincial de Québec du congrès des métiers et du travail du Canada, et composée des représentants de divers syndicats affiliés à cette organisation, a été reçue cet après-midi par les honorables L. A. Taschereau, Antonin Galignat et J. Ed. Caron, dans la salle de réunions du cabinet.

Se faisant l'interprète de ses collègues, le premier ministre souhaita la plus cordiale bienvenue aux délégués dont le président, M. France, se chargea de résumer les demandes habituelles du congrès des métiers et d'expliquer brièvement chacune de ces demandes. M. France insista surtout sur le fait que cette année, les ouvriers internationaux se bornent plutôt à faire des suggestions au gouvernement et non pas des demandes, et c'est sur un ton absolument amical qu'il leur toute la discussion soulevée sur les différents items soumis au gouvernement par la délégation.

LA LOI DU DIMANCHE
La principale demande concerne l'observation de la loi du dimanche et la loi d'un jour de repos sur sept pour les travailleurs. M. France expliqua que les ouvriers, de concert avec les autorités religieuses, veulent observer la loi du dimanche. Il suggère que le gouvernement se montre plus sévère contre ceux qui violent la loi. Il croit que seules les industries qui obtiennent à cet effet un permis du gouvernement puissent opérer le dimanche. Parlant de la loi d'un jour de repos sur sept, M. France cite le cas des employés d'hôtels et rappelle qu'un tribunal a décidé que du moment que ces employés ont 24 heures de repos dans une semaine, ils ne peuvent pas se plaindre. Il suggère qu'il soit dit dans la loi que 24 heures consécutives de repos soient accordées, chaque semaine. Ceci mettrait fin à de nombreux abus dont souffrent les ouvriers.

M. France a ensuite une autre demande fait au sujet de la surcapitalisation et la vente frauduleuse des titres. Il déplore que non seulement les cultivateurs, mais aussi un bon nombre d'ouvriers sont exploités par des filous très habiles qui leur tirent de l'argent en leur faisant miroiter des profits considérables, s'ils s'intéressaient dans les entreprises à peine lancées et qui ne sont pas encore. A ce propos, l'hon. M. Taschereau fait remarquer que le seul moyen pratique de remédier au mal, c'est de faire l'éducation des ouvriers et celle des cultivateurs et de les mettre en garde contre ces filous. Il déclare que le peuple n'est pas assez prudent quand il s'agit de souscrire à ce genre d'entreprise.

L'AVANCE DE L'HEURE
La question de l'avance de l'heure au moyen d'une heure générale suggérée par les délégués, parut fort intéresser le premier ministre, qui voulut savoir si les ouvriers étaient généralement en faveur de cette avance de l'heure. M. France avoua qu'un bon nombre s'y objectaient, mais que par contre, à Montréal, la majorité semblait favoriser cette mesure, pourvu qu'elle soit générale.

M. Fleury, de Québec, dit que dans la capitale, tous les ouvriers favorisent l'avance de l'heure.

Ces déclarations parurent satisfaisantes au premier ministre, et l'on s'occupa immédiatement la question de la

LE CABINET MACDONALD EST SOLIDE

(Suite de la 1ère page)

ractères différents que celui qui réunira prochainement à Dowry Street. On y remarque le vicar Haldane, un philosophe et un sage, l'un des rares hommes en Angleterre qui puissent penser d'après la théorie d'Einstein. Il passe dans l'armée anglaise pour l'un des plus grands ministres de la guerre, bien qu'il n'ait pu durant la guerre suivre son motif favori: "L'Allemagne est ma patrie spirituelle".

« Son collègue, Charles Philipp Trevelyan, n'est pas seulement un intellectuel, mais un patricien appartenant à l'une des familles les plus distinguées, dont il est dit dans la communication travailliste: "Il naquit à Park Lane, mais il ne pouvait l'emporter".

« Des biographies officieuses publiées ce soir par le parti travailliste disent ce qui suit:

« Ramsay MacDonald: "Il commença à travailler sur la terre à l'âge de 12 ans."

« John R. Clynes: "Il commença à travailler à l'âge de 10 ans."

« Stephen Walsh: "A 14 ans il commençait ses dix-huit années de travail."

La liste est presque également divisée entre gens qui acquièrent leur éducation dans les mines, à Oxford et à Cambridge.

Affaires étrangères. Les journaux réactionnaires craignent que les tr

Or le vicomte Chelmsford qui dirige l'Armairauté a occupé les postes de vice-roi de l'Inde, de gouverneur de Nlle-Galles du Sud, et de gouverneur de Queensland. Le brigadier général sir Christopher Thomson, en retraite qui fit du service en Palestine durant la guerre, prend le ministère de

SUD-AFRICAIN

Service régulier de St-Jean Ouest N
S. S. BARRACOO . . . 15 f
Pour prix et autres informations
s'adresser à

SUD-AFRICAIN

Service régulier de St-Jean Ouest N.
S. S. BARRACOO . . . 15 f
Pour prix et autres informations
s'adresser à
ELDER-DEMPSTER & CIE
LIMITÉE
133 Édifice Board of Trade, Montréal

MARINE MARCHANDE
DU GOUVERNEMENT
CANADIEN LIMITE

DE LONDRES ET Ailleurs

42000 \$ De Halifax
"Can Conqueror" 30 Jan
POUR ST-JEANSEA ET CARDIFF
De St-Jean N-B. De Swansea
31 Jan "Canadian Victor" 29 Feb
POUR BERMUDE, BAHAMAS, JAMAÏQUE ET HONDURAS BRITANNIQUE

De Halifax
131 Jan. "Canadian Fisher" 10 Feb
POUR ST-KITTS, ANTIGOA, L. TRINITE (a) et DEMERARA

D'Halifax
8 fév. "Canadian Runner" 28 fév
Les cargaisons pour La Trinité sont acceptées aux infra tous ports d'Espagne et San-Fernando

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE

4-Halifax Canadian Spinn
*22 fév
Transporte un nombre limité d

passagers de cabine
 "Transporte des passagers de 1^{re}
 classe seulement.
 "Croisière de vacances (Eté
 Hiver).
 "Réfrigérateurs. ...
 S'adresser au Département de l'aviation
 des transports du fret 230 rue St-Jacques
 Montréal P. Q.

1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 26

les Choses

2

m Cadillac une
s acheteurs sa-

u Cadillac sera

to.

S Limited

- Montréal

Le Canada

MONTREAL, mercredi, 23 janvier 1924.

Un facile contraste

En facilitant la fusion des deux banques, le gouvernement provincial a non seulement évité les conséquences d'une faillite, mais il a permis la formation d'une unité nouvelle, forte et puissante.

C'est en toute sécurité qu'il a avancé des fonds à la banque d'Hochelaga pour absorber la banque Nationale.

Nulle opération ne pouvait être plus propre à rétablir la confiance.

Le gouvernement a nettement pris ses responsabilités et l'hon. M. Taschereau les a énergiquement revendiquées dans son discours.

L'opposition au contraire s'est montrée hésitante et sans direction.

N'osant directement condamner une opération qui se recommande par tant de côtés, elle a fait une demande d'enquête qui est un simple faux fuyant et par laquelle elle espère, dans l'avenir, se réclamer d'avoir suivi le cas, approuvé ou condamné la transaction.

Mais le public est déjà averti. Il sait avec quelle nette franchise procède le premier ministre.

Il le voit à l'œuvre et peut se féliciter de son esprit d'initiative et de la clarté de sa politique.

Il a suffi, au contraire, de quelques séances pour démontrer que l'opposition n'est qu'une réunion de députés surpris de se trouver ensemble et qui n'obéissent à aucun programme.

La discussion de cette transaction des banques est tout à l'honneur du gouvernement.

La mort de Lénine

La nouvelle est-elle vraie, cette fois-ci ? Lénine, le chef de la Russie rouge, est-il décédé comme nous l'annoncent les dépêches d'hier.

On savait depuis quelque temps déjà que le premier ministre russe était gravement malade, mais fréquemment on nous a appris qu'il se rétablissait.

Il semble toutefois que pour cette fois, les dépêches de Russie nous apportent véritablement la nouvelle de la mort de Nicolas Lénine.

La disparition du dictateur des soviets ne changera pas beaucoup la situation russe si l'on tient compte du fait que depuis plusieurs mois déjà, Lénine n'était plus premier ministre que de nom.

Le bolchévisme demeurera sans doute tel qu'il est, subissant, avec le temps, l'évolution inévitable qui suit toutes les révolutions.

Lénine demeurera dans l'histoire comme l'apôtre de la révolution russe, le fondateur des soviets. Mais son nom sera toujours attaché à l'œuvre néfaste du bolchévisme qui a désorganisé et paralysé la Russie, entraînant la famine et la mort.

Combien de temps, après sa disparition, durera la situation actuelle de la Russie que l'on dit encore très précaire ? Il avait des disciples qui continueront sans doute son œuvre, mais sera-ce toujours dans les mêmes diétées ?

Il est indubitable que pour se relever des ruines accumulées par la révolution, la Russie devra transformer son système politique, y inclure les éléments essentiels qui sont à la base de tous les autres régimes.

Le mythe de l'égalité parmi les hommes ne trouvera pas plus en Russie qu'ailleurs sa réalisation. Il y aura toujours une aristocratie et un prolétariat, il y aura le capital qui alimentera les industries et le travail qui la maintiendra en mouvement.

Lénine lui-même a été forcé, devant la faillite de ses théories, de reconnaître que le capital était essentiel et il a dû inviter les capitalistes à placer de leur argent dans les entreprises russes.

La mort de Lénine marque peut-être cette transformation complète du bolchévisme en un régime politique et économique identique à ceux des autres peuples.

C'est à ce prix seulement que la Russie pourra recouvrer l'amitié des peuples de la terre et se faire reconnaître comme une nation civilisée avec laquelle on peut entretenir sans danger des relations politiques et économiques.

Le gouvernement travailliste

Le fait est maintenant accompli: le parti travailliste a pris le pouvoir en Angleterre.

C'est une heure solennelle pour la Grande-Bretagne, un événement qui marquera une ère nouvelle dans son histoire: l'avènement du parti du peuple qui s'agitait depuis quelques années.

Mais tout porte à croire qu'il n'y a pas lieu de craindre de ce changement radical qui était attendu. — Ramsay MacDonald a donné l'assurance qu'il essaiera de faire adopter le plus grand nombre possible de mesures contenues dans les discours du trône.

Ramsay MacDonald prend le pouvoir, mais jamais premier ministre ne fut plus incertain de s'y maintenir bien longtemps.

Le gouvernement travailliste, en effet, prend la direction des affaires non seulement sans majorité parlementaire, mais avec une très forte minorité devant les deux autres partis oppositionnistes.

Dans quelle mesure Asquith continuera-t-il à accepter d'accorder son appui au chef travailliste ? C'est ce que l'on se demande dans tous les milieux mais personne n'ose prédire les probabilités de l'avenir.

Les libéraux constitueront dans la Chambre anglaise la balance du pouvoir, ce sera de leur attitude que dépendra le sort du gouvernement MacDonald dont le maintien au pouvoir reste problématique.

On est assuré que le gouvernement travailliste n'appliquera pas les grandes mesures socialistes comprises dans son programme électoral et qui miroitaient aux yeux de l'électorat et qui ont fait le succès du parti ouvrier.

La levée sur le capital, la nationalisation des industries, etc., sont des articles du programme travailliste qui plaisaient considérablement aux ouvriers de Grande-Bretagne, mais MacDonald n'y recourra pas, pour le moment du moins.

La défaite du gouvernement Baldwin s'est faite dans le calme le plus solennel. Il n'y a pas eu, comme on aurait pu s'y attendre, d'explosion de joie nulle part. La figure énergique de Ramsay MacDonald conserva son imperturbabilité de tous les jours.

Le chef travailliste sentait tout à coup le poids énorme qui lui tombait sur les épaules, la somme immense de responsabilités qu'il assumait. "L'heure est trop grave pour se réjouir", a-t-il dit, réalisant la gravité de l'heure.

Les commentaires des journaux n'apportent rien de nouveau; la défaite de Baldwin était certaine et elle a été commentée depuis plusieurs jours déjà.

Un rapprochement franco-russe

Depuis quelques jours des rumeurs circulent dans les milieux politiques et financiers concernant la reconnaissance possible à très brève échéance du gouvernement soviétique par le gouvernement français.

Bien qu'il faille, en cette matière, se montrer très réservé, les Agences croient pouvoir annoncer que ce rapprochement a été, en quelque sorte, préparé depuis trois mois par la conclusion d'accords commerciaux entre plusieurs importantes firmes françaises, d'une part, et les missions commerciales soviétiques, d'autre part.

Paris serait sur le point de devenir le centre le plus important d'affaires pour la Russie. L'ampleur prise par les rapports commerciaux franco-russes et, d'autre part, la suggestion de certains groupes politiques de voir la France envisager une nouvelle politique générale en vue de rétablir la situation internationale d'avant-guerre, ont conduit tout naturellement à des conversations sur le terrain politique, qui paraissent, assure-t-on, devoir se préciser sous peu.

Les pourparlers en cours seraient conduits par des personnages semi-officiels, parmi lesquels on ou deux auraient déjà pris des participations directes dans les nouvelles combinaisons commerciales franco-russes. D'autre part, des conversations seraient également en cours à Moscou pour amener à des accords de principe relatifs à la reconnaissance des dettes d'Etat et à la restitution des biens privés.

Ce n'est pas la première fois que des pourparlers ont été amorcés dans ce but, mais on assure qu'ils n'ont jamais été poussés aussi loin de part et d'autre que cette fois-ci. Il serait évidemment téméraire de considérer d'ores et déjà les résultats comme acquis, bien que dans les milieux au courant, les efforts actuellement entrepris inspirent un très grand optimisme.

En bonne voie

L'amélioration constante des chiffres de notre commerce est à la fois une cause et une preuve de la renaissance de notre prospérité.

Nous marchons rapidement vers cet équilibre dans nos finances fédérales qui permettra bientôt de songer à la réduction de nos obligations et des fardeaux de la taxe.

Nous en avons déjà trop

Nous avons déjà trop de voies de transport et nous n'arrivons pas encore à alimenter avantageusement les chemins de fer de l'Etat.

Utilisons d'abord ce qui est construit: il serait dangereux d'y ajouter et de nous faire à nous-mêmes concurrence.

Ce projet

Les partisans du creusement du Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs déploient beaucoup d'activité pour convaincre le gouvernement King.

Mais c'est le principe de la sagesse de ne pas autoriser une main mise du pays voisin sur notre grand fleuve, et de ne pas s'engager dans de lourdes dépenses au moment où la nécessité de l'économie est plus pressante que jamais.

L'automobile

L'automobile a cessé d'être un simple luxe pour devenir l'un des facteurs les plus essentiels du commerce.

De plus en plus, on s'ingénie à construire des machines utiles, et le développement de cette industrie est le plus considérable du siècle.

Dépêches tendancieuses

Dans les récentes dépêches qui étaient transmises de Londres, au sujet du Palatinat, on déclarait que le premier ministre Poincaré avait refusé de soumettre au tribunal de la Société des Nations la question séparatiste du Palatinat.

Hors des dépêches officielles émanant de Paris démontrent au contraire que c'est M. Poincaré lui-même qui a suggéré la chose. On voit comment se poursuit la campagne contre la France.

Contre l'incendie

Un incendie considérable vient de détruire de fond en comble l'un des grands magasins canadiens-français de la ville, entraînant des pertes d'environ \$100,000.

Ce désastre ne nous enseigne-t-il pas une fois de plus qu'il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ces catastrophes trop fréquentes, particulièrement au cours de la saison rigoureuse que nous traversons.

LE CINEMATOGAPHE NOUS VIENT-IL DE L'ANTIQUITE ?

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil

Joli titre, bien fait pour piquer la curiosité des plus indifférents. C'est celui d'un article de M. Félix Albini dans le dernier numéro de "La Cinématographie française".

"De même que l'inventeur de la fable de Dédale et d'Icare entrevit, selon toute probabilité, le prodige de l'aéroplane, les Anciens et quelques Modernes des siècles passés ont dû se la présence du cinématographe? Il ne serait pas téméraire de l'affirmer".

Sans doute, il ne se figuraient pas précisément la merveille de mécanique et d'optique des frères Lumière; on ne saurait cependant soutenir avec assurance que le "Septième art" n'est pas une réalisation de leur idéal. Ils en ont défini l'objet, prévu la puissance expressive et la muette éloquence, proné l'efficacité didactique; ils en ont même donné des exemples. Il ne leur a manqué que l'appareil de prise de vues.

Depuis le triomphe de "Jocelyn" et de "Geneviève", à l'écran on a recueilli ce vœu de Lamartine, que Léon Poirier a rendu prophétique: "Voir les créations de mon imagination prendre un corps et se vulgariser pour les yeux même de ceux qui ne lisent pas...". Ecrite, c'est chercher à créer. Quand l'imagination est devenue image, la pensée est devenue réalité; on a créé et on se repose...

Mais, bien avant lui, Socrate avait formulé une doctrine qui se rapproche encore davantage de l'esthétique du cinématographe. "L'art, affirmait-il, peut et doit s'expliquer à l'expression plastique des états d'âme qui se manifestent par les jeux de la physiologie et des attitudes". M. Gustave Fougères a commenté récemment ces théories, dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il y indiqua, en outre, que le philosophe grec recommandait à l'interprétation des artistes les signes extérieurs des diverses altérations d'humeur telles que la colère, la joie, la passion, le désir, la menace, c'est-à-dire la gamme des variations les plus communes de la psychologie. Et n'est-ce pas là une exhortation aux gros premiers plans de visages, dont certains metteurs en scène usent avec tant de virtuosité?

Ne peut-on pas, aussi, demander malicieusement M. Albini, rapporter au cinématographe ce conseil de Sénèque invitant à s'adresser, comme moyen de persuasion ou d'enseignement, plutôt à la vue qu'à l'ouïe?

Le plus sceptique des moralistes, notre Montaigne, ne recouvre quelque certitude que lorsqu'il traite des apparences muettes et de leur influence sur nous; de la diversité d'impressions que produit un spectacle silencieux, selon l'esprit ou la complexion de chacun. Il insiste sur le silence (qui est bien une qualité essentiellement cinématographique), car si la parole s'en mêle, tout se gâte et le charme est rompu.

"Les sens, dit-il, sont nos propres et premiers juges qui n'aperçoivent les choses que par les accidents externes... Ce sont les images menues et superficielles qui nous frappent; Plutarque même regrette sa fille par des sèrgeries de son enfance... Je fus conduire le corps de M. de Gramont du siège de La Fère, où il fut tué; je considérai que partout où nous passions, nous remplissions de lamentations et de pleurs le peuple que nous rencontrions, par la seule montre de l'appareil de notre convoi, car seulement le nom du trépassé n'y eût pas cogné".

Le cinématographe eut encore ravi Malebranche cherchant à "expliquer par les rapports des choses matérielles ceux qui se trouvent entre les choses spirituelles"; il eût fourni un argument précieux à Condillac pour qui les idées ne sont que des sensations transformées. Et Lesage? Son "Asmodée", en étant le toit des maisons, en rendant les murailles transparentes pour laisser voir tout ce qui se passe à l'intérieur, fait-il autre chose que du cinéma?

Mais, de tous les précurseurs intellectuels, celui dont la divination comprend le plus profondément le "Septième art" et en conçoit le mieux le génie; celui qui s'en fait un apôtre, c'est Jean-Jacques Rousseau. Il en expose les principes, en admire la force et la beauté, en montre des modèles. Le plus fervent des "cinéastes" n'eût pas parlé avec autant d'enthousiasme; pour un peu, l'éloquence verbale devrait céder la place à l'éloquence de la vision. Écoutons son apologie.

"Chez les Anciens, ce qu'on disait le plus vivement ne s'exprimait pas par des mots, mais par des signes; on ne le disait pas, on le montrait. L'objet qu'on expose aux yeux ébranle l'imagination, et souvent cet objet seul a tout dit. Thrasylus et Tarquin coupant des têtes de pavots, Alexandre appliquant son sceau sur la bouche de son favori, Diogène marchant devant l'enon, ne parlaient pas mieux que s'ils avaient fait de longs discours; mais ceint de paroles est aussi bien rendu les mêmes idées? Darius, engagé dans la Scythie avec son armée, reçoit de la part du roi des Scythes un oiseau, une grenouille, une souris et une flèche. L'ambassadeur remet son présent et s'en retourne, sans rien dire.

De nos jours, cet homme eût passé pour fou. Cette terrible harangue fut entendue, et Darius n'eût plus grande hâte que de regagner son pays comme il put. Substituez une lettre à ces signes; plus elle sera menaçante et moins elle effrayera; ce ne sera qu'une fantasmagorie dont Darius n'eût fait que rire. Que d'attention chez les Romains à la langue des signes! etc., etc."

Avec une ingéniosité si spirituelle quelle désarme les objections, M. Félix Albini a même découvert "le scénario élémentaire d'un film, et d'un film sans sous-titre"... composé vers 1770: telle du moins lui semble la blquette bien connue de l'abbé Blanchet, l'"Académie silencieuse", qui, recueillie dans les vieilles chrestomathies, a divertie notre enfance.

La conclusion de M. Félix Albini est mieux qu'ingénieuse, elle est profonde: "On peut dire, après cette sélection de témoignages concordants, que le désir de parler aux yeux, d'intéresser, d'émouvoir, de convaincre, de suggérer ou d'apprendre, par l'expression d'indices substantiels en guise de mots, par l'appel direct de la réalité sans l'entremise des vocables, a, de tout temps, sollicité l'esprit des hommes.

La recherche des inventions en a été soutenue; et, l'appareil inventé, ainsi s'explique chez nous le succès immédiat, spontané et toujours progressif du cinématographe dans un pays qui d'ordinaire ne passe pas pour changer aisément ses coutumes. C'est que le nouvel art accomplissait, dans notre monde latin si avide de spectacles, un long souhait légué et caressé par la suite des générations."

R. L.

L'EXPERIENCE ITALIENNE

Opinion d'un neutre

M. Maurice Muret écrit dans la "Gazette de Lausanne":

Les personnes, mal informées mais trop nombreuses, pour qui la politique italienne est faite de combinaisons astucieuses et de cauteleuses transactions doivent éprouver une vive surprise, à voir la manière dont M. Mussolini se comporte soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Alexandre le Grand qui tranchait le noeud gordien d'un coup d'épée semble lui servir de modèle. M. Mussolini s'exprime avec une franchise rude et agité avec une décision et une netteté qui sont sans exemples aujourd'hui. Au regard de cette politique, celle de M. Poincaré lui-même paraît presque hésitante.

On trouvera dans un excellent ouvrage, récemment paru, de M. Maurice Pernot, "L'expérience italienne", des idées très justes sur le fascisme en tant que phénomène politique et social. On sait que M. Maurice Pernot fit en Italie, comme correspondant de grands journaux et de grandes revues, des séjours fréquents et prolongés. Il a vu naître et fleurir le fascisme. Il le juge avec intelligence et bon sens, appréciant les bons résultats qu'on lui doit, laissant entrevoir les dangers qu'il pourrait entraîner par la suite. Pour M. Pernot, le fascisme est essentiellement "la forme de réaction la plus récente et la plus énergique contre le bolchévisme et les excès du syndicalisme".

Le dernier grand discours de M. Mussolini illustre à merveille la formule de M. Pernot. "L'erreur du marxisme, a déclaré le dictateur, est de croire à l'existence de deux classes en désaccord permanent. Cette antithèse systématique n'est pas une donnée de la réalité". Si le fascisme réussissait à faire comprendre cela aux ouvriers, quel service il rendrait à tout le monde.

La politique mussolinienne apparaît comme un phénomène moins heureux dans la violente campagne antifrançaise qui sévit de nouveau à propos de la Conférence de Tanger. On peut regretter que la France ait fermé la fameuse "porte ouverte" au Maroc au nez du "Duce", cet acte n'aurait rien de l'outrage mortel stigmaté par les journaux italiens. Mais hélas! la francophobie sévit plus que jamais dans la péninsule et dans tous les camps. Qu'est-ce que le dernier livre de M. Guglielmo Ferrero, la "Tragédie de la paix", sinon un réquisitoire ardent et injuste contre la France? M. Ferrero est redevenu germanophile comme à ses débuts, quand il écrivait sur la jeune Europe et le militarisme.

Maurice MURET.

A TRAVERS LES REVUES

Albert de Mun, orateur.

M. Jacques Piou, quoique octogénaire, vient de faire ses débuts dans la littérature proprement dite. Et ce parfait orateur qui a été l'une des gloires de l'éloquence parlementaire débute, dans la "Revue de Paris", par un Albert de Mun, orateur. Et il définit l'éloquence en homme qui en a été lui-même un modèle: "L'éloquence est, comme la beauté, la réunion harmonieuse de dons naturels, qu'aucun effort ne crée. On peut avoir du génie à force de patience, du moins un moraliste le prétend. La patience la plus obstinée n'a jamais rendu personne éloquent, et il n'est pas certain que l'art même le plus achevé ne suive pas à l'orateur plus qu'il ne le sert.

L'éloquence est, comme la beauté, la taille donne de l'éclat au diamant, la nature seule le produit. Il

en est ainsi d'elle. Sans doute, comme toute œuvre humaine, elle trouve dans le travail sa perfection, mais elle jaillit d'une source profonde, qu'aucun travail ne crée.

La voix, l'action, la rencontre soudaine de la pensée et de l'expression, un mot, un geste, un silence, ce quelque chose de magnétique que les anciens appelaient le *quid divinum*, voilà ce qui fait l'orateur, et cela ne s'apprend d'aucun maître, à aucune école.

Toutes ces qualités, dont la réunion est si rare, Albert de Mun les possédait, sans s'en douter. Elles se révélèrent à lui, dès le jour où, pour la première fois, il parla en public. Éloquent, il le fut tout de suite, et depuis il le fut toujours dans ses discours, dans ses conversations, dans ses écrits. L'expérience des grandes assemblées, l'habitude des grands succès, n'enrichit à sa parole une maîtrise qui la mit en pleine valeur, elles n'ajoutèrent rien à sa diction pérorante, à sa simplicité exquise, au charme de son attitude.

Au début de ses discours, soit émotion, soit calcul, il parlait bas, comme s'il causait, puis la voix devenait plus chaude, la phrase plus incisive; et peu à peu, le ton prenait une allure si vive, la pensée une telle ampleur, que l'auditoire conquis ne réussissait plus à contenir ses impressions, et éclatait en applaudissements presque involontaires.

Dans les premiers temps, une réserve, qui venait de la défiance de lui-même, donnait à sa parole quelque chose d'incertain, et Louis Veuillot l'en gourmandait:

"Dégagez, sabbes, empoignez, lui écrivait-il. L'auditoire est désorienté, quand, au lieu d'une estafilade, il emporte une bénédiction. Si votre éloquence n'a pas un cachet de caserne, elle ne sera qu'une belle fille à marier, ce que n'était pas Jeanne d'Arc."

CRISES DE CELIBAT

Les jeunes filles françaises sont, depuis la guerre surtout, les victimes d'une crise de célibat. Elles ne trouvent plus ou bien difficilement à se marier.

En Angleterre, c'est pis encore, paraît-il. Depuis une quinzaine d'années, en effet, d'après les statistiques officielles, les veuves sont bien plus recherchées que les misses en Grande-Bretagne.

34 pour cent des veuves de guerre britanniques sont déjà remarquées. Et ce n'est pas pour leur pension qu'on les épouse, car une veuve de guerre perd sa pension, en Angleterre, quand elle se remarie.

UNE SESSION DE LA COUR DE BANQUE
La Cour de Banque du Québec, ayant juridiction criminelle, dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la Cité de Montréal, vendredi premier jour de février prochain à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles se soient présentées.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit qu'il y ait à se trouver avec tous les records, le shérif L.-J. Lemieux.

Montréal, 22 janvier 1924 bureau du shérif.

240-18

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE
No 1220. — Canadian Wellens Ltd demanderesse vs Jos. Bin défendeur. Le 1er jour de février 1924 à dix heures du matin au domicile du dit défendeur au No 560 rue Champlain en la Cité d'Outremont district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur mais en cette cause consistant en 1. piano, 1 gramophone, meubles etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J. H. DOCKSTADTER.
H. C. S.
Montréal, 22 janvier 1924. 247-1

Procurez-vous votre Exemple de cette Brochure

Elle vous indiquera combien il vous est facile d'acheter une rente viagère du Gouvernement canadien. L'achat d'une telle rente viagère est le moyen le plus sûr de vous procurer un revenu indéfectible pour votre vieillesse.

Le système des Rentes Viagères du Gouvernement du Dominion s'est en opération que pour votre bénéfice, et c'est un devoir que vous vous devez à vous-même de vous renseigner à ce sujet.

Par l'achat d'une rente viagère vous recevrez le plein bénéfice des intérêts accumulés sur votre placement. D'après ce système, vous recevrez un plan d'achat qui vous accommodera quels que soient votre âge et votre revenu. On ne demande pas l'examen médical.

On vous recommande de commencer l'achat d'une rente viagère au plus bas âge possible, afin de prendre avantage des conditions de paiement les plus faciles et les moins élevées.

Pour renseignements complets, veuillez remplir les blancs qui se trouvent dans le coupon ci-joint, et l'expédier par retour du courrier tel qu'indiqué. Toutes lettres adressées au Ministère au sujet des Rentes Viagères sont transmises en franchise.

Expédiez ce Coupon Par la Poste — Pas Besoin d'Affranchir.

À M. le Ministre du Travail,
Division des Rentes Viagères,
Ottawa, Ont.
Veuillez me faire parvenir le "Manuel de Renseignements" ainsi que tous les détails relatifs au plan d'achat d'une Rente Viagère du Gouvernement canadien.
Mon âge (à mon dernier anniversaire de naissance) est de ans.
Mon nom complet (Monsieur, Madame ou Demoiselle) est de
Bureau de Poste
Envie par le Ministère du Travail, Division des Rentes Viagères, Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES

Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier
Avocats, Notaires, Truants, etc.
D'Armes, Tel. Main 2922
Beaulieu, L.L., G. R.
G. Marin, L.L., L.-M. Gouin, L.L.D.
P. Mercier, C.R. M.P.
Paul Gouin, L.L., Ed. Teiller, L.L.R.
Hon. Rodolphe Lemieux, Avocat-Consultant

ELLIOTT & DAVID
Messrs J. Elliott, C.M.
Hon. A.-A. David, C.M.
Secrétaire de la Province de Québec,
Maurice Dugas, J.-P. Collingbourne,
L.-M. Crépain, C.R. (en conseil)
Avocats et sollicitants
Commisaires pour toutes les provinces,
Terre-Neuve et les États-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE,
Montréal, Canada.

MEDEJINS
DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour les affections
"INSULINE"
Tel. Est 1954. — 500 Saint-Denis

W. PATTERSON, C.R.
Avocat et Solliciteur
714 RUE ST-JACQUES
TEL. MAIN 3960 Adresse câble: Wilpen
Western Union Code
13-CA-J-8-0

Le Concours Affiches Bovril
des Associations de vétérans
sera clos définitivement le

31 MARS

Chaque donation de \$1.20 donne droit à un billet pliant contenant seize affiches colorées donnant une chance de gagner le premier prix, environ

\$55,000.00

ou un des autres des 2,003 prix dont le valeur totale est de 30,000 livres sterling environ \$138,888.

Envoyez une donation de \$1.20 et jouez le jeu

Adressez les donations à l'importeur, les quelle des organisations suivantes ou à leurs succursales.

Veterans' Association of Great Britain
2725 Park Ave. Montréal.
Great War Veterans' Association
Citizens Building, Ottawa.
Army and Navy Club in Canada.
121 Bishop Street, Montréal.
Imperial Veterans in Canada, 700 Main Street, Winnipeg.
Tuberculosis Veterans' Association, Chamber 47, Citizens Building, Ottawa.

247-28-29

AVIS

Avis public est donné qu'en vertu d'une autorisation à vendre du Procureur de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en date du 4 novembre, 1923, il sera procédé par le notaire soussigné, en son bureau, aux heures de l'après-midi, le 8 février prochain, 1924 à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble suivant:

Deux lots de terre situés en la Ville de Verdun, connus et désignés sous les numéros six cents quarante-trois et six cents quarante-quatre du lot originaire numéro trois mille quatre cent cinq des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal avec ses bases.

Le dit immeuble faisant partie de la communauté de biens qui a existé entre Billy Pironneau et feu dame Alexina Martin, son épouse.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

A Montréal, ce dix-neuf janvier 1924.
EDMOND ST-DENIS
20 rue St-Jacques, Montréal. Notaire.

247-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT

No 1271. — La ville de Montréal-Nord, corps incorporé ayant son siège d'affaires en la ville de Montréal-Nord demanderesse contre J. C. M. Laframboise, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

(Par ordre)
GEORGES DUSSAULT
Député-greffier de la dite Cour

A LA JEUNESSE LIBERALE

AVIS AU SUJET DE LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS AUX CHARGES DE L'ASSOCIATION

La mise en nomination des candidats aux charges du bureau exécutif de l'Association de la Jeunesse Libérale aura lieu aujourd'hui au bureau de l'organisation libérale, 30 rue Saint-Jacques, Chambre 41.

Les bulletins de présentation devront être remis à l'un des soussignés avant 5 heures de la date susmentionnée.

MAURICE LALONDE,
Officier - rapporteur;
EUGENE ST-JEAN,
Secrétaire d'élection.

LE MATERIEL DE L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE SERA AUGMENTE

C'est ce que déclare M. H.-A. Terreault, directeur des travaux publics, aux automobilistes qui, en sa compagnie, font une inspection des rues dans le centre de la ville. — Etat satisfaisant de nos rues.

Les officiers du Royal Automobile Club of Canada, hier, ont fait une tournée d'inspection des rues de la ville en compagnie de M. H.-A. Terreault, directeur des travaux publics. La tournée a été très intéressante et les automobilistes ont partout trouvé les rues dans une condition très améliorée dans le centre de la ville. On s'accorde à dire que les rues, dans ce district, sont dans un état excellent comme jamais on n'en a constaté et faciles au trafic de tous les genres de véhicules, au-delà du quartier congestionné et dans les sections avoisinantes les principales artères. L'enlèvement de la neige sur les principales rues et les rues transversales a été spécialement remarqué et, sous ce rapport, le département de la voirie a été félicité par les officiers du club.

On a fait remarquer à M. Terreault, toutefois, le manque évident de douceur et d'uniformité ainsi que les profondes ornières qui sont la conséquence de la dernière tempête de neige. M. Terreault expliqua la chose en disant que, tout en faisant tout son possible pour augmenter le matériel nécessaire à l'entretien des rues en y ajoutant des instruments additionnels qui seront utilisés à l'avenir, pour la prochaine tempête, il espère avoir le

DICKENS, PLUS QUE TOUT AUTRE, A EU LE SOUCI DE L'EXACTITUDE

Le Chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, dans une conférence devant les membres de la "Dickens Fellowship Society" a donné un excellent travail sur le grand auteur anglais Charles Dickens.

Dans une conférence faite devant les membres de la "Dickens Fellowship Society", M. le chanoine Chartier a tracé de main de maître les lignes intéressantes des ouvrages de Dickens et il a fait ressortir les qualités de cet auteur. En parlant des caractères des personnages que le grand romancier anglais a fait agir dans ses œuvres, il a dit qu'il ne pouvait être mieux décrits et que l'exactitude avait présidé à leur conception.

M. le docteur Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal, a présenté le conférencier.

Au début de la conférence, M. le chanoine Chartier donna une appréciation de l'œuvre de Dickens et de Dickens. Il se souvient que quelques romans de Dickens ont été lus par les membres de la "Dickens Fellowship Society". M. le chanoine Chartier a tracé de main de maître les lignes intéressantes des ouvrages de Dickens et il a fait ressortir les qualités de cet auteur. En parlant des caractères des personnages que le grand romancier anglais a fait agir dans ses œuvres, il a dit qu'il ne pouvait être mieux décrits et que l'exactitude avait présidé à leur conception.

M. le docteur Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal, a présenté le conférencier.

Au début de la conférence, M. le chanoine Chartier donna une appréciation de l'œuvre de Dickens et de Dickens. Il se souvient que quelques romans de Dickens ont été lus par les membres de la "Dickens Fellowship Society". M. le chanoine Chartier a tracé de main de maître les lignes intéressantes des ouvrages de Dickens et il a fait ressortir les qualités de cet auteur. En parlant des caractères des personnages que le grand romancier anglais a fait agir dans ses œuvres, il a dit qu'il ne pouvait être mieux décrits et que l'exactitude avait présidé à leur conception.

M. le docteur Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal, a présenté le conférencier.

Au début de la conférence, M. le chanoine Chartier donna une appréciation de l'œuvre de Dickens et de Dickens. Il se souvient que quelques romans de Dickens ont été lus par les membres de la "Dickens Fellowship Society". M. le chanoine Chartier a tracé de main de maître les lignes intéressantes des ouvrages de Dickens et il a fait ressortir les qualités de cet auteur. En parlant des caractères des personnages que le grand romancier anglais a fait agir dans ses œuvres, il a dit qu'il ne pouvait être mieux décrits et que l'exactitude avait présidé à leur conception.

M. le docteur Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal, a présenté le conférencier.

Au début de la conférence, M. le chanoine Chartier donna une appréciation de l'œuvre de Dickens et de Dickens. Il se souvient que quelques romans de Dickens ont été lus par les membres de la "Dickens Fellowship Society". M. le chanoine Chartier a tracé de main de maître les lignes intéressantes des ouvrages de Dickens et il a fait ressortir les qualités de cet auteur. En parlant des caractères des personnages que le grand romancier anglais a fait agir dans ses œuvres, il a dit qu'il ne pouvait être mieux décrits et que l'exactitude avait présidé à leur conception.

M. le docteur Atherton, professeur de littérature anglaise à l'Université de Montréal, a présenté le conférencier.

L'ADIRONDACK RESORTS ASS. EN CONGRES

L'Adirondack Resorts Association, qui comprend les propriétaires et les gérants d'hôtels et nombre d'autres personnes intéressées au développement du tourisme tiendra sa réunion d'hiver annuelle à l'hôtel Windsor, vendredi et samedi de cette semaine.

A cette occasion, les nombreux membres de cette association qui est affiliée avec le Tourists' Bureau of Montreal, Inc., seront les hôtes de M. Donat Raymond, président de la compagnie de l'hôtel Windsor, à un grand banquet qui leur sera offert dans le Salon Bleu de l'hôtel Windsor le vendredi, 25 courant, à une heure p.m.

Les visiteurs arriveront vendredi matin, à bord d'un wagon-salon spécial. Comme d'habitude, ils tiendront une conférence avec les membres du Tourists' Bureau of Montreal sur tout ce qui concerne le développement du tourisme dans les Adirondacks et dans la province de Québec.

Au nombre des visiteurs qui viendront, mentionnons notamment: Harry Price, gérant de l'hôtel Ten Eyck, Albany; H. P. Fay, des hôtels Delaware and Hudson; et plusieurs autres d'Albany et de Troy; Edward C. Sweeney, propriétaire du New World Hotel, Saratoga Springs; Philip E. Rice, propriétaire du Brown Swan Club, Schroon Lake; D. J. Fitzgerald, Jr., propriétaire du Fitzgerald's Hotel; B. W. Freeman, propriétaire du Rockwell House, Albany; Joseph Gregory, Lake Harris House, Lake Harris; et les membres du Congrès, L. W. Emerson, et G. H. Brickwedel, Leland House, Schroon Lake; Ben Stetson, Deers' Head Inn, Elizabethtown; Joseph Marvel, Hotel Marion, Lac Georges; John Murray, St. Regis Hotel, Lac Saranack; Georges LaSalle, Wayside Inn, Lac Luzerne; James H. Maynahan, Edward J. Sherman, Charles F. Hurans, Paul Stevens, Lac Placid; George Ryan, W. H. Howell, Plattsburg; J. A. Flanagan, Malone; J. O. Goyette, Rouses Point.

Cette réunion de l'Adirondack Association marque la visite que cette association fait chaque année à Montréal aux fins de promouvoir le tourisme non seulement dans les Adirondacks, mais dans toute la province de Québec.

Un nouvel outillage nécessaire en fonctionnement. Cet outillage vient justement d'être livré et M. Terreault espère aussi pouvoir y ajouter d'autres appareils qui sont actuellement construits et qui pourront être utilisés dès le début de la tempête, en plus d'un plus grand nombre de charnières, etc., qui étaient utilisées dans d'autres parties de la ville. On pourra livrer tout ce matériel aux ingénieurs de districts chargés particulièrement de la partie centrale de la ville afin que les travaux d'aplanissement des rues soient faits en même temps que la tempête et que l'on puisse aussi obtenir un espace plus large et meilleur pour le trafic en tout temps de l'hiver. On espère ainsi éviter le trafic des véhicules sur les voies du tramway.

On se propose de plus d'enlever la neige dans une telle proportion qu'on évitera à l'avenir le creusement de ces ornières que l'on remarque encore actuellement dans les rues.

A la fin de la tournée d'inspection, les officiers du club ont exprimé leur satisfaction pour l'état actuel des rues en général et ils ont aussi dit leur vive appréciation pour la manière heureuse dont on a aplani la surface carrossable aux principales intersections de nos rues.

L'ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS

L'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices, tiendra sa réunion régulière le 26 courant, à 2 heures de l'après-midi, à l'école Jeanne-Mance, No 255 rue Demontigny-est.

Une causerie sera faite par Mlle Marguerite Colpron, trésorière de l'Alliance, sur le sujet suivant: "Notre rôle d'institutrices et d'éducatrices." Il y aura aussi une conférence de donnée par le R. P. Trudel, dominicain, sur "L'enseignement religieux dans les classes." M. J.-David Flon, directeur-secrétaire du district ouest, fera aussi l'appréciation des travaux.

Le programme comporte aussi l'élection de deux conseillers pour le district est.

La séance d'étude sera entrecoupée d'un joli programme musical et littéraire.

CONFERENCE PUBLIQUE DE M. DOMBROWSKI

M. Dombrowski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal, donnera, ce soir, mercredi 23, à 8 h. 15, une conférence publique sur le roman historique au 19^{ème} siècle. La conférence sera donnée à l'Université, 185 rue Saint-Denis.

LA TEMPERATURE

La température d'hier a été généralement plus douce à cause de la chute de la vitesse du vent. Le vent étant tombé, le froid se trouve plus sec et de beaucoup plus pénible. Le thermomètre marque deux degrés de plus que lundi. Il a touché 16 degrés zéro.

Voici le minimum et le maximum de température dans les principales villes du pays:

	Min.	Max.
Prince-Rupert	34	36
Vancouver	40	44
Kamloops	38	42
Calgary	24	30
Edmonton	0	22
Edmonton	8	0
Edmonton	8	0
Battleford	-12	4
Medicine Hat	-12	4
Winnipeg	-12	4
Port Arthur	-14	15
Parry Sound	-14	26
London	-5	29
Toronto	-6	30
Kingston	-10	28
Ottawa	-16	22
MONTREAL	-11	16
Quebec	-18	6
St-Jean	-10	16
Halifax	0	24

LE PROCES CAMERON SE CONTINUE

La cause de vol contre Colin O. Cameron se continue en cour des Sessions devant le juge Décarie. Hier, M. Alexander, premier avocat de Cameron, a demandé à la cour la permission de se retirer de la cause. Le juge a répondu à M. Alexander qu'il respectait ses raisons personnelles et qu'il faisait droit à sa demande. Cependant, à la sortie de la cour, M. Alexander refusa encore de dire les raisons qui l'obligaient à agir ainsi, alléguant des raisons strictement personnelles.

On continuera cependant la cause, et le témoin le plus important fut Leslie A. Wyse. Il déclara en transcription de M. N. K. Laflamme, c. r., que Cameron était le chef de la firme Thornton Davidson. Il admit avoir signé des chèques se montant à \$211,093.45 sans la connaissance de Cameron. Il croyait pour plusieurs raisons qu'il était la seule personne dans le temps pouvant signer ces chèques. Au sujet d'un chèque signé par lui le témoin dit que ce fut à la demande de M. Kippen de la Banque des Marchands, et il ajouta que la banque avait une grande autorité dans la firme. Questionné au sujet des paiements faits à Cameron, le témoin dit que c'était sur l'autorisation de Thornton Davidson et Cie.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

UN VIOLENT INCENDIE DETRUIT UN MAGASIN RUE NOTRE-DAME-EST

Un magasin et plusieurs logements sont incendiés et les pertes s'élèveront à plus de \$100,000. — Une seconde alarme est sonnée vu la gravité de l'incendie. — Un vieillard blessé. — Cet auto est retrouvé. — Arrestations.

Le magasin de J. et A. Normandin, merciers, 171 rue Notre-Dame est à été détruit par un violent incendie qui a éclaté hier soir à 7.55 heures, et qui ne fut contrôlé que vers 10.30 heures, le retour des pompiers se effectuait qu'à 11 heures.

Les dommages causés par cet incendie, tant au magasin Normandin qu'aux logements qui se trouvent au-dessus, s'élèveront probablement au-dessus de \$100,000.

Quoique la cause de l'incendie ne soit pas encore connue, on sait que les flammes ont d'abord été découvertes à l'arrière de la maison Normandin sur la rue Gosford.

L'alarme fut sonnée par un passant qui aperçut les flammes à cet endroit et les pompiers du district centre sous le commandement du chef Sarrazin arrivèrent peu après sur les lieux du sinistre. Quelques minutes après, une seconde alarme appelait des pompiers de renfort et le chef de la brigade, Raoul Gauthier qui prit commandement de toute l'équipe d'hommes qui se trouvaient sur les lieux.

Une violente fumée s'échappait du magasin Normandin et empêchait les pompiers de pénétrer jusqu'au brasier, lequel était caché de leur vue par des volutes de fumée qui tourbillonnaient, provenant des différents chaudières.

Il se déclara vingt-quatre heures plus tard, car avec le froid que nous avions lundi soir, tout le pâté de maison qui se trouvait dans les environs, et dont le lieu de l'incendie faisait partie, aurait probablement été une perte complète.

Dès le commencement de l'incendie, des rumeurs circulaient, disant que de jeunes enfants étaient restés dans un des logis en feu, mais peu après, on retrouva ces enfants chez des voisins et le bruit d'une telle catastrophe s'éteint peu à peu, malgré qu'un couple de spectateurs s'étaient à dire qu'un enfant était en effet dans le brasier.

Heureusement ceci n'était qu'une rumeur et les pompiers après avoir pu pénétrer dans les logis firent de minutieuses recherches mais ne trouvèrent rien qui pouvait confirmer cette affirmation.

M. Normandin, qui est sans doute celui qui fut le plus affligé par cet incendie, a déclaré que ses pertes, qui sont d'au moins \$40,000, sont entièrement couvertes par les assurances.

M. Normandin ajouta que ce n'est qu'après le feu de l'hôtel de ville, il y a quelques deux ans, qu'il décida de couvrir son stock par des assurances. Apparaissant le propriétaire n'avait qu'un faible montant pour couvrir

IL FAUT EMPECHER L'EXPORTATION DE NOTRE BOIS A L'ETAT BRUT

Déclare M. F.-J.-D. Barnjum, dans un diner qu'il offrait aux ingénieurs-forestiers, à l'hôtel Ritz-Carlton. — Les produits bruts, lorsqu'ils passent à l'étranger, entraînent avec eux nos travailleurs.

M. Frank J. D. Barnjum a donné hier soir à l'hôtel Ritz-Carlton, un grand diner aux membres de la "Canadian Society of Forest Engineers" au cours duquel il a parlé d'intéressantes questions concernant nos limites à bois.

Il a insisté sur ce fait qu'il était absolument nécessaire que le gouvernement empêche l'exportation de nos produits forestiers à l'état brut et il a ajouté que si nos gouvernements tardaient à prendre une telle mesure, dans quelques années ce seraient les Etats-Unis qui nous fourniraient à des prix exorbitants le papier dont nous aurons besoin. La destruction complète de nos forêts sera un fait accompli dans moins de dix ans, a-t-il dit.

J'ai eu le plaisir de vous souhaiter la bienvenue l'an dernier, et c'est encore un plaisir pour moi de le faire cette année à la conférence que nous commençons de nos discours. Ces souhaits de bienvenue s'adressent aussi aux membres de la presse sans lesquels les importantes questions que nous discutons ne pourraient pas devenir publiques. Au cours de la dernière année, il s'est produit dans le public un grand changement au sujet de l'opinion courante en ce qui concerne nos ressources forestières. C'est peut-être le plus grand changement qu'on ait jamais enregistré dans l'histoire de notre pays. Tout le monde est convaincu maintenant de l'importance de garder pour nous ce qu'il reste de nos forêts. J'ai beaucoup d'amis aux Etats-Unis, dit le conférencier et quelques-uns d'entre eux m'ont dit qu'ils étaient très surpris du fait que le gouvernement canadien n'avait pas mis un embargo sur l'exportation du bois à l'état brut.

Les autorités forestières des Etats-Unis ont publié que le Canada avait besoin de toutes ses ressources forestières pour l'alimentation de ses propres industries. Nous avons pu lire dans un journal de Baltimore, que le Canada avait parfaitement le droit de passer toutes les lois qui tendaient à la protection de ses forêts et par conséquent de ses propres intérêts.

L'exportation du matériel brut empêche le développement des industries nationales et il n'y a encore aucun pays au monde qui peut s'enrichir en exportant ses matériaux "à l'étranger".

Lorsque les autorités forestières les plus remarquables des Etats-Unis et du Canada nous disent que nous n'avons pas de bois à disposer et que nous continuons à en exporter quand même, il n'est pas étonnant que le peuple s'émue d'un tel état de choses.

On estime que chaque char de bois qui passe à l'étranger amène avec lui un citoyen car il est évident que les hommes doivent suivre le matériel brut pour le transformer.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

Les journaux du pays ont généralement dit que le Canada avait tout intérêt à garder pour lui son bois. Les hommes d'affaires tels que ceux qui sont à la tête des banques nous ont avoué en faveur d'un embargo sur la pulpe.

LES PROPRIETAIRES DE MONTREAL FONT DES SUGGESTIONS

C'est ce que dit une lettre du secrétaire-gérant de cette association au Conseil municipal. — Les formules d'obligations pour l'emprunt de \$9,700,000 ont été approuvées. — Projet important.

A son assemblée spéciale tenue hier, pour l'approbation des formules d'obligations relatives à l'emprunt de \$9,700,000, le conseil municipal a décidé d'envoyer un représentant du conseil et un représentant du comité exécutif au grand banquet de la Ligue des Propriétaires qui doit avoir lieu le 26 courant à l'hôtel P. Viger et au sujet duquel la Ligue des Propriétaires de Montréal avait envoyé une invitation.

La séance du conseil n'a duré qu'une quinzaine de minutes. Après que l'on eût soumis l'invitation de la Ligue des Propriétaires et une communication de M. A. J. Livinson relative à la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud, on a passé aussitôt à la question qui était à l'ordre du jour, c'est-à-dire d'un rapport du comité exécutif à l'effet d'approuver les formules d'obligations relatives à l'emprunt de \$9,700,000.

Comme cet emprunt constitue en réalité six emprunts distincts, le conseil a pris en considération chacun des rapports séparés et adopté les formules d'obligations dans chaque cas, soit pour les sommes de \$3,000,000, \$1,200,000, \$350,000, \$500,000, \$650,000 et \$4,000,000 qui constituent l'emprunt total.

C'est ensuite que l'on a pris en considération l'invitation de la Ligue des Propriétaires. L'invitation qui était adressée au conseil municipal, disait ce qui suit:

Messieurs,
La Ligue des Propriétaires de Montréal prend la liberté d'inviter un de vos représentants à un banquet, qu'elle donnera à Montréal, à l'hôtel P. Viger, le 26 courant, à sept heures du soir.

Après discussion et sur la déclaration de l'échevin Gareau que la Ligue des Propriétaires serait heureuse de recevoir plus d'un représentant de la ville, le conseil a décidé de nommer M. le maire-suppléant Gauthier et M. l'échevin Turcotte pour représenter respectivement le conseil et le comité exécutif au banquet de la Ligue.

La communication au sujet de la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud, a été lue sans tapage en attendant une assemblée ultérieure du conseil. Elle signale l'idée d'un projet tout à fait nouveau pour Montréal. Nous en parlons d'ailleurs dans une autre colonne.

Le Conseil municipal doit tenir sa prochaine assemblée régulière le lundi, 28 janvier prochain. Il est probable que le projet de construction du pont sera étudié à cette assemblée.

UN PONT A TRANSBORDEUR POUR RELIER LA RIVE SUD

Un pont à transbordeur entre Montréal et la rive sud en attendant la construction du pont projeté, telle fut la suggestion faite au Conseil municipal. — Un tunnel serait préférable, d'après la Montreal Central Terminal Co. — Une gare centrale.

Relativement à la construction du pont de la rive sud, le conseil municipal vient d'être saisi d'un projet important qu'il va être appelé à étudier dans un avenir très rapproché.

La suggestion vient d'un citoyen de Montréal, M. A. J. Livinson, qui tout en approuvant le projet du Dr W. L. McDougall, président de la Commission du Havre de Montréal, propose, en attendant la réalisation de ce projet, d'ériger une espèce de pont suspendu temporaire comme il en existe dans certaines villes d'Europe et aux Etats-Unis. Ce pont temporaire coûterait environ \$700,000, mais M. Livinson, dans la communication qu'il adresse au Conseil municipal, prétend que c'est une dépense raisonnable, si l'on prend pour acquis qu'il faudra quinze ou vingt ans avant que le projet du Dr McDougall soit réalisé.

Comme il ne tenait qu'une séance spéciale, le Conseil municipal a laissé la question sur le tapis pour le moment, mais il reviendra très probablement à ses prochaines assemblées régulières.

La communication de M. Livinson est très élaborée et comporte un exposé substantiel de son projet. Elle comporte d'abord que le projet du Dr McDougall de construire un pont s'étendant de l'avenue de Lorimier à la rive sud pour répondre à l'importance toujours plus grande du trafic, est nécessaire et d'autant plus réalisable, que les Américains considèrent la construction sur la rivière Hudson d'un pont du même genre, mais qui est beaucoup plus considérable.

Pour les délais de toutes sortes, les travaux préliminaires, les expropriations, la fabrication des câbles, des plaques d'acier, etc., l'érection de la structure du pont et autres choses qui peuvent survenir, M. Livinson fixe une extrême limite de 20 ans environ pour la construction projetée et à près de \$15,000,000 le coût du pont. Cela, remarque-t-il, nécessiterait vingt ans d'attente pour le public, à la condition que l'on songe immédiatement à la réalisation du projet.

Ainsi pour épargner cette attente de vingt ans, M. Livinson propose un pont à transbordeur qui traverserait le pied de la rue Monarque, près de la brasserie Molson, rue Notre-Dame, est, pour aller jusqu'à l'île Ronde, puis de là au parc de l'île Sainte-Hélène et ensuite à la rive sud. La distance entre Montréal et l'île Ronde est d'environ 500 à 600 pieds. Le pont aboutirait aux terrains de la milice sur la rive sud.

Avec un tel pont, dit M. Livinson, la population pourra se rendre à l'île Sainte-Hélène moyennant un billet de tramway et 2 à 5 sous pour le traverser. Le parc de l'île Sainte-Hélène deviendrait accessible à tous sans distinction. La place pour les baigneurs, à l'île Sainte-Hélène, se trouverait à moins de dix minutes de trajet du centre de la ville. De plus le pont à transbordeur servirait aussi au transport des automobiles et des camions de cultivateurs, et il coûterait tout au plus \$700,000.

Le proposeur cite des ponts de ce genre qui existent à Porto-Vecchio, Bizerza, Rouen, Rochefort, et sur la Mersey entre les villes de Widnes et Runcorn. Ce nouveau genre de pont comprend un tablier très élevé auquel est suspendu un chariot roulant qui, actionné par un mécanisme électrique, transporte les voitures et les piétons d'une rive à l'autre. Les ponts de Runcorn, M. Livinson déclare que le pont à transbordeur aient une longueur de 1,000 pieds de longueur et que le jour de son ouverture on y a transporté une moyenne de plus de 2,000 passagers à l'heure, sans compter les voitures. Ce pont avait coûté \$66,000 ou environ 135,000 livres sterling.

M. Livinson représente que ce pont est nécessaire, en attendant le pont projeté et que le projet peut être réalisé d'ici à trois ans. Ensuite, on

pourra continuer la mise à exécution du projet du Dr McDougall, exécution à laquelle le pont à transbordeur serait d'un grand secours pour le transport des hommes et des matériaux le long de la ligne de construction. Ce pont pourrait être appelé "Pont de l'île Sainte-Hélène".

M. C. Armstrong, président de la Montreal Central Terminal Company, exposa aussi une suggestion qui ne manque pas d'intérêt: dans une communication qu'il vient de nous adresser, sur l'amélioration des communications avec la rive sud, il prétend qu'il ne faut pas seulement penser à la circulation des voitures, mais aussi au trafic des chemins de fer se fait grandement sentir. Qu'il riverait-il, si la circulation des voitures était interrompue sur le pont Victoria pendant des semaines et des mois?

M. Armstrong remarque que les chemins de la rive sud de Chamby à Lévis souffrent, que leurs industries languissent et que leur agriculture ne se développe pas parce que le chemin de fer de la rive sud n'a jamais été terminé et que la partie en opération est exploitée par les propriétaires du pont Victoria. Il déclare que l'établissement d'une voie du Pacifique Canadien qui aboutirait au pont de Québec, doublerait la valeur des propriétés entre Longueuil et Lévis. Le premier pas dans cette voie serait une communication directe entre le Pacifique Canadien à Montréal et Longueuil. La dépense occasionnée par la construction du pont, dit-il, serait plus que compensée par les revenus.

Mais, en même temps, M. Armstrong fait remarquer que la construction de deux tunnels, un pour les chemins de fer et un autre pour les voitures, coûterait moins cher que la construction d'un seul pont, et qu'il prendrait moins de temps pour qu'elle pourrait être accomplie en dix-huit mois. Le coût d'entretien (A suivre à la page 5)

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST. 1384
Fleurs Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialités: Tribunaux florissantes

DECES

PORTIER — A Brockville à l'hôtel Portier, le 22 courant à l'âge de 45 ans, mort de la grippe, M. Edmond Portier, fils de feu docteur L. A. Portier de St-Scholastique, qu'on épousa d'Alfred Leclerc.

Avis de funérailles plus tard.

ON DEMANDE

des garçons pour la vente du "Canada", sur la rue et dans les tramways.

S'adresser entre 10 et 12 heures du matin à

"LE CANADA"

73 Saint-Jacques